

**DELIBERATION PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA LISTE DES STRUCTURES DE RECHERCHE POUR LE CONTRAT
2021-2025**

**LE CONSEIL DE LA RECHERCHE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE A DISTANCE DU 01^{ER} MARS
2022,**

Vu le code de l'Education ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne ;

Vu les directives ministérielles liées à la pandémie de covid19 ;

Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 06 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu le décret n°2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu les circonstances exceptionnelles liées à la lutte contre la propagation du virus Covid-19 ;

Vu les statuts de l'UCA ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'EPE UCA du 17 décembre 2021 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'UCA du 19 juin 2020 portant sur la liste des structures de recherche pour le contrat 2021-2025 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'UCA du 23 octobre 2020 portant sur la labellisation de l'Equipe Ressources en tant qu'unité de recherche de l'UCA ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'UCA du 15 juin 2021 portant sur la liste des structures de recherche pour le contrat 2021-2025 ;

PRESENTATION DU PROJET

Le Conseil d'Administration de l'UCA a approuvé dans sa séance du 19 juin 2020 la liste des structures de recherche de l'Université Clermont Auvergne et la création de la Fédération Systèmes microbiens (Sysmic).

Cette liste a été complétée par les délibérations du Conseil d'Administration d'octobre 2020 et juin 2021 accordant l'UMR RESSOURCES et la Fédération de Recherche en Mathématiques.

Il convient aujourd'hui de procéder à la labellisation de la Fédération de recherche « Spectroscopies de Photoémission » n°2050 du CNRS.

Cette fédération a été créée au mois de janvier 2021 sous l'égide du CNRS et afin de permettre son renouvellement, l'UCA est sollicitée afin de devenir tutelle de cette fédération.

Il est précisé que les Unités de Recherche sont labellisées par l'UCA pour la durée du prochain contrat (2021-2025).

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Madame Vanessa PREVOT, Vice-Présidente chargée de la Recherche ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'approuver la liste des structures de recherche suivante :

Unités Mixtes de Recherche :

UMR CNRS : CERDI - Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International
UMR CNRS : ICCF - Institut de Chimie de Clermont-Ferrand
UMR CNRS : IP - Institut Pascal
UMR CNRS : LaMP - Laboratoire de Météorologie Physique
UMR CNRS : LAPSCO - Laboratoire de Psychologie Sociale et Cognitive
UMR CNRS : LIMOS - Laboratoire d'Informatique, de Modélisation et d'Optimisation des Systèmes
UMR CNRS : LMBP - Laboratoire de Mathématiques Blaise Pascal
UMR CNRS : LMGE - Laboratoire Microorganismes : Génome Environnement
UMR CNRS : LPC - Laboratoire de Physique de Clermont
UMR CNRS - université de Limoges : GEOLAB - Laboratoire de Géographie Physique et Environnementale
UMR CNRS - IRD: LMV - Laboratoire Magmas et Volcans
UMR CNRS - ENS Lyon - université Jean Moulin Lyon 3 – université de Lyon : IHRIM - Institut d'Histoire des Représentations dans les Modernités
UMR Inserm - CNRS : GreD - Génétique, Reproduction et Développement
UMR Inserm : IMoST - Imagerie Moléculaire et Stratégies Théranostiques
UMR Inserm : M2iSH - Microbes Intestin Inflammation et Susceptibilité de l'Hôte
UMR Inserm : NEURO-DOL - Douleur et biophysique neurosensorielle
UMR INRAE : GDEC - Laboratoire de Génétique, Diversité, Ecophysiologie des Céréales
UMR INRAE : MEDIS - Microbiologie Environnement Digestif Santé
UMR INRAE : PIAF - Laboratoire Physique et Physiologie Intégratives de l'Arbre en environnement Fluctuant
UMR INRAE - VetAgroSup : UMR - Unité Mixte de Recherche sur le Fromage
UMR INRAE : UNH - Unité de Nutrition Humaine
UMR INRAE - VetAgroSup - AgroParisTech : TERRITOIRES -Territoires
UMR ENSACF : RESSOURCES

Unités de Recherche :

UR ACCePPT - AutomédiCation aCcompagnement Pluriprofessionnel Patient
UR ACTÉ - Laboratoire Activité Connaissance Transmission Education
UR AME2P - Laboratoires des Adaptations Métaboliques à l'Exercice en conditions Physiologiques et Pathologiques
UR CELIS - Centre de Recherches sur les Littératures et la Sociopoétique
UR CHEC - Centre d'Histoire "Espaces et Cultures"
UR CHELTER - Role of intra-Clonal Heterogeneity and Leukemic environment in ThErapy Resistance of chronic leukemias
UR ClerMA- Clermont Recherche Management
UR CMH - Centre Michel de l'Hospital
UR ComSocs - Laboratoire Communication et Sociétés
UR CROC - Centre de Recherche en Odontologie Clinique
UR LESCORES - Laboratoire d'Etudes Sociologiques sur la Construction et la Reproduction Sociale
UR LRL - Laboratoire de Recherche sur le Langage
UR PHIER - Laboratoire de Philosophies et Rationalités.

Unité d'Appui et de Recherche :

UAR CNRS : MSH - Maison des Sciences de l'Homme
UAR CNRS : OPGC - Observatoire de Physique du Globe de Clermont-Ferrand

Fédérations de Recherche :

FR CNRS-INRAE : FR-Environnement - Fédération des Recherches en Environnement
FR CNRS : FRMRAA - Fédération de Recherche en Mathématiques Rhône-Alpes-Auvergne
FR CNRS : 3344 FédESol Fédération de Recherche sur l'Energie Solaire
FR CNRS : Fédération de recherche « Spectroscopies de Photoémission »
FED : Sysmic – Systèmes microbiens

Membres en exercice : 45
Votes : 38
Pour : 38
Contre : 0
Abstention : 0

Le Président,

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CR UCA DELIBERATION A
DISTANCE 2022-03-01-02

TRANSMIS AU RECTEUR :
PUBLIE LE :

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*